



COMMUNE DE BONNEMAIN

AVIS CONCERNANT L'AMENAGEMENT FONCIER

BASSIN VERSANT DE MIRELOUP

Une opération d'aménagement est en cours sur le captage de Mireloup. Cette opération, lancée par le Département d'Ille et Vilaine, concerne les territoires des communes de Meillac, Bonnemain, Mesnil-Roc'H, Plerguer et Le Tronchet.

Une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier a été constituée en 2023. Elle comprend trois propriétaires, possédant **des biens fonciers non bâtis sur le territoire de chacune des communes**, dont deux titulaires et un suppléant.

Ces membres propriétaires sont élus par le conseil municipal (article L 121-4 du code rural et de la pêche maritime) et renouvelés après chaque élection municipale.

Cette élection aura lieu le **vendredi 5 juin 2026**. Les candidatures pourront être reçues à la mairie jusqu'à cette date.

Le Maire,

Loïc LEBRET

